

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
 Reçu en préfecture le 28/11/2022
 Publié le 28/11/2022
 ID : 044-214401994-20221124-DCM_2022_091-DE



S O U D A N

DCM 2022-091

COMMUNE DE SOUDAN
 REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
 JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

Extrait du Procès-verbal des Délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le 24 novembre 2022 à 20h

Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances dans la Salle du Conseil Municipal, 3 Place Jeanne d'Arc, 44110 SOUDAN, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SOUDAN sur la convocation et la présidence de Monsieur Jean-Claude DESGUÉS, Maire.

Sont présents :

Jean-Claude DESGUÉS, Hubert POTIER, Alexandra MESTRARD (arrivée à 20h15) Pascal GAULTIER, Morgane JAHIER, Gildas LORANT (arrivé à 20h05), Thérèse CHAUVIN, Florence FLIPOT, Nicolas GITEAU, Gaëtan GUÉRIF, Antoine GUIGOURESE, Bernard LEBRETON, Florence LEGRAS, Annie MADIOT-GIRAUD, Xavier PARSY, Nathalie PIGRÉE, Elisabeth VEILLON

Absent :

Excusés :

Pouvoirs :

Christèle CERISIER, Romain DUDOUET et Alexandra MESTRARD

Christèle CERISIER à Florence FLIPOT

Romain DUDOUET à Nicolas GITEAU

Alexandra MESTRARD à Jean-Claude DESGUES (jusqu'à son arrivée à 20h15)

Date de la convocation : 10 novembre 2022
 Nombre de conseillers en exercice : 19
 Conseillers présents : 17
 Conseillers votants : 19
 Secrétaire de séance : Nicolas GITEAU
 Date de publication : 25 novembre 2022
 Heure début de réunion : 20h

DCM 2022-091 – Enquête publique « La Soudanaise des Sables »

Par arrêté préfectoral n° 2022/ICPE/338 en date du 26 septembre 2022, une enquête publique est ouverte à la Mairie de SOUDAN, du mercredi 19 octobre 2022 au samedi 19 novembre 2022, portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS La Soudanaise des Sables en vue de l'ouverture d'une sablière de 44.4 ha environ dont 23 ha pour l'extraction, au lieudit La Gourbillière, sur la Commune de SOUDAN.

Conformément à cet arrêté préfectoral, le Conseil Municipal de Soudan est appelé à donner son avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter présentée par la SAS La Soudanaise des Sables, au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Prend acte du bon déroulement de l'enquête publique qui s'est tenue du mercredi 19 octobre 2022 au samedi 19 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 044-214401994-20221124-DCM_2022_091-DE

2) Emet un avis favorable à cette demande d'autorisation d'exploiter présentée par la SAS La Soudanaise des Sables par 17 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Jean-Claude DESGUÉS

Maire

